

Rapport final d'activités

Échange Laurendeau-Dieppe : Entreprise virtuelle
d'entraînement – Phase de développement

11/01/2011

CCNB – Campus de Dieppe

Cégep André-Laurendeau

EVE – Phase de développement

Rapport final narratif pour la période du 15 octobre 2009 au 15 janvier 2011

Introduction

Le présent rapport d'activités se veut le rapport final narratif du projet *Échange Laurendeau-Dieppe : Entreprise virtuelle d'entraînement – Phase de développement*. Il donne un aperçu des activités réalisées et des résultats obtenus durant la période visée de ce rapport, soit du 15 octobre 2009 au 15 janvier 2011. Une section a également été incluse afin d'énoncer les prévisions des étapes et des dépenses à venir.

Court sommaire des démarches faites

Le dernier rapport d'activités du projet a été fait le 15 octobre 2009. Cette période d'attente notable s'explique par une demande de prolongation accordée par le RCCFC jusqu'au 30 décembre 2010. La demande de prolongation a été jugée nécessaire par l'équipe du projet afin d'accorder davantage de temps pour faire avancer le projet du point de vue politique à l'intérieur des provinces respectives de chaque établissement.

Voici ce qui a été fait par chaque établissement pendant la période du rapport :

CCNB – Campus de Dieppe -

Au Nouveau-Brunswick, l'équipe du projet a dû effectuer tout un travail d'éclaircissement au sujet des entreprises d'entraînement auprès du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Un travail qui est en cours encore aujourd'hui. Voici un résumé des démarches et des communications entreprises :

- Mission à Montréal du 19 au 23 octobre 2009 : Une délégation du Nouveau-Brunswick - comprenant M. Claude Allard, directeur du CCNB – Campus de Dieppe, M. Yves Chouinard, ancien directeur général du CCNB, Mme Ghislaine Boudreau-Grant, directrice régionale du bureau régional de l'emploi à Moncton, Mme Pierrette Melanson, gestionnaire du département Formation continue et Arts appliqués du Campus de Dieppe, et Mme Sonia B. Boudreau, agente de développement du département Formation continue et Arts appliqués – s'est rendue à Montréal dans le cadre de cette séance de travail afin de leur présenter le concept des entreprises d'entraînement dans le but d'obtenir leur appui au projet.
- Lettres d'appui – L'équipe de Dieppe a obtenu une lettre d'appui officielle au projet de la part du CCNB – Campus de Dieppe.
- Plan d'action pour Dieppe – Un plan d'action a été monté pour le CCNB – Campus de Dieppe afin de déterminer le concept proposé à Dieppe et les étapes nécessaires à entreprendre pour faire avancer le dossier au Nouveau-Brunswick.
- Nouvelle PDG au CCNB – À la suite de la transformation du CCNB en corporation de la couronne en juin 2010, une nouvelle PDG, Mme Liane Roy, a été nommée. Le directeur du CCNB – Campus de Dieppe, M. Claude Allard, est présentement en pourparlers avec Mme Roy concernant le dossier d'entreprise d'entraînement et elle semble très réceptive.

- Rencontre avec Mme Gisèle Clément – Une rencontre eut lieu avec Mme Gisèle Clément, responsable du dossier au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick. Cette rencontre avait comme but de présenter le concept d'entreprise d'entraînement à Mme Clément. À la suite de cette présentation, Mme Clément a convenu de faire une petite recherche pour voir si l'entreprise d'entraînement répondrait effectivement à un besoin de la région.
- Discussion avec Mme Ghislaine Boudreau-Grant – M. Claude Allard a eu dernièrement une discussion franche avec Mme Boudreau-Grant pour lui demander si le bureau régional était prêt à investir dans un programme d'entreprise d'entraînement dans la région comme projet pilote. Bien que Mme Boudreau-Grant ait l'air intéressée par le concept d'un projet pilote, elle a finalement admis qu'ils n'avaient pas les budgets nécessaires au niveau régional cette année pour investir dans un projet spécial.
- Discussion avec M. Patrick Murphy, sous-ministre adjoint du ministère de l'Éducation, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick – M. Murphy a informé M. Claude Allard que le ministère n'avait pas de budget disponible cette année pour appuyer une telle initiative due à une importante diminution de leur budget. L'équipe du projet prévoit amorcer une nouvelle discussion dès la prochaine année financière, donc probablement au mois d'avril 2011.

Cégep André-Laurendeau -

Au Québec, le programme d'entreprises d'entraînement est connu par Emploi-Québec, donc l'équipe du Cégep André-Laurendeau n'a pas eu de difficulté de ce côté puisqu'une entreprise d'entraînement existe déjà sur l'île de Montréal. Toutefois, le bailleur de fonds pour les entreprises d'entraînement (EE) au Québec, Emploi-Québec (EQ), n'est financièrement pas en mesure de soutenir la création d'une deuxième entreprise d'entraînement sur Montréal. Les statistiques présentées par l'institut de la statistique Québec présente pourtant un portrait qui encouragerait la création d'un plus grand nombre d'entreprises d'entraînement (1 EE pour 124 700 chômeurs à Montréal versus 1 EE pour 11 357 chômeurs partout ailleurs au Québec). L'entreprise d'entraînement pour Montréal est financée par le budget des « mesures de formation ».

Plusieurs lettres d'appui ont été obtenues en faveur de la création d'une EE sur Montréal :

- Plasmont (Cégep De Montmorency)
- l'Institut international de logistique de Montréal (Cégep André-Laurendeau)
- Alinov situé à Trois-Rivières (Cégep de Trois-Rivières)
- Réseau Canadien des entreprises d'entraînement
- Tandem (Cégep Beauce Appalaches)
- Fedex (entreprise marraine retenu)

Aussi, la direction générale du Cégep André-Laurendeau, M. Hervé Pilon ainsi que la directrice de la formation continue ont rencontré plusieurs personnes influentes au niveau d'EQ dont Mme Ginette Sylvestre la directrice régionale afin de présenter le projet et d'obtenir leur appui. Malgré le grand intérêt démontré par chacun des intervenants, les budgets actuels ne permettent pas de financer une mesure de formation supplémentaire sur l'île de Montréal.

Prévisions des étapes et des dépenses à venir -

- Une dernière séance de travail au CCNB – Campus de Dieppe est prévu pour établir les lignes directrices du plan d’implantation de l’entreprise d’entraînement. Cette séance de travail aura lieu en 2011.

En effet, une dernière séance de travail était planifiée pour établir les lignes directrices du plan d’implantation de l’entreprise d’entraînement. Cependant, le cheminement du dossier au sein des ministères de chaque province s’est avéré plus ardu que prévu. Tant que l’équipe a été obligée de repousser la deuxième séance de travail et concentrer les efforts sur la recherche de possibilité de financement ainsi que l’acceptation d’un tel programme par les ministères d’emploi et du travail de chaque province.

Malgré ces quelques détails, l’ensemble du projet a été un succès pour les deux équipes du projet. Le travail accompli pendant la séance de travail à Montréal du 19 au 23 octobre 2009 et tout au long du projet a été essentiel à la continuité du cheminement du dossier dans chaque établissement. Les trois visites d’entreprises d’entraînement lors de cette séance de travail nous ont aussi permis de cueillir de l’information indispensable pour implanter correctement une entreprise d’entraînement répondant aux besoins de nos marchés respectifs. Finalement, nous avons eu l’occasion de participer à la Foire canadienne des entreprises d’entraînement qui avait lieu à Montréal lors de notre mission. Cette activité s’est avérée très importante pour convaincre les trois dirigeants qui avaient participé à la séance de travail.

L’équipe du projet est donc satisfaite des démarches faites lors de cette dernière période et compte continuer les efforts afin de voir l’ouverture de leur entreprise d’entraînement.

Est-ce que les résultats détaillés dans la proposition ont été accomplis? Est-ce qu’il y a un suivi à faire?

Les démarches faites lors de cette dernière période sont capitales pour l’avancement du projet. Elles ont été faites afin de permettre l’équipe du projet d’atteindre dans un proche avenir les résultats détaillés dans la proposition.

Au départ, les résultats suivants étaient attendus :

- Les différents acteurs clés se sont engagés dans le projet.

Cet objectif a été en partie atteint. Nous avons réussi à associer les personnes clés des différents organismes reliés au domaine de l’employabilité afin de les familiariser au concept de l’entreprise d’entraînement, soit les directeurs généraux des deux établissements, Emploi-Québec et son vis-à-vis au Nouveau-Brunswick. L’équipe du projet travaille encore à obtenir un engagement ferme de ces groupes pour soutenir l’implantation de l’entreprise. Il reste encore du travail à faire de ce côté et l’équipe du projet compte continuer les efforts au court de la prochaine année.

- Une proposition de projet est déposée auprès d'un bailleur de fonds pour pouvoir passer à l'étape d'implantation de l'entreprise.

Pour assurer une implantation efficace de l'entreprise, il faut détenir des ressources financières importantes. Pendant la période de ce rapport, l'équipe du projet a monté un budget comprenant les options de financement des opérations.

À Dieppe, l'équipe du projet compte sur le CCNB pour défrayer les frais de démarrages de l'entreprise d'entraînement. Le reste du financement proviendrait du coût de 4 000 \$ par individu chargé au ministère de l'Éducation, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick.

À Montréal, des démarches sont entreprises afin de revoir la formule du projet pour qu'elle puisse répondre à des critères qui permettraient d'obtenir du financement d'autres sources qu'EQ (Par ex. : la table inter ordre de la région de Montréal). Le financement partiel par les participants, comme dans le cadre d'un programme de formation, est aussi envisagé. Un projet pilote, à Montréal ou à Dieppe est souhaitable et fera l'objet, entre autres, de la prochaine mission.

- Un plan de mise en œuvre est créé pour détailler les étapes nécessaires à la mise sur pied de l'entreprise d'entraînement.

Le plan de mise en œuvre est bien entamé. En fait, il ne manque que l'échéancier détaillé des travaux. Cette dernière partie sera finalisée une fois que l'équipe du projet aura la confirmation d'un financement.

Des suivis se feront lors de la prochaine mission qui aura lieu en 2011.

Les partenaires sont-ils en accord avec les résultats attendus et ont-ils un niveau d'implication élevé?

Tous les membres de l'équipe du projet ont un niveau d'implication très élevé et sont tous d'accord avec les résultats qui ont été atteints et qui restent à atteindre pendant la prochaine année.

Identifier (s'il y a lieu), les problèmes importants qui ont été soulevés?

Le plus gros défi du projet a été, et persistera lors de la prochaine année, de convaincre les personnes clés d'investir dans un projet pilote d'entreprise d'entraînement de deux ans.

Tout autre renseignement pertinent au projet.

L'équipe du projet s'engage à continuer le travail à la suite de la clôture du projet. Voici les prévisions des dépenses et des activités à venir :

Activités	Dépenses prévues	
Séance de travail au CCNB – Campus de Dieppe :		
Déplacement aérien - 2 pers. X 750 \$	1 500 \$	
Déplacement terrestre – 10 taxis x 30 \$	300 \$	
Hébergement – 2 pers. X 5 nuits x 150 \$	1 500 \$	
Indemnité quotidienne – 2 pers. X 5 jrs x 60 \$	600 \$	
Autres	300 \$	
Total	4 200 \$	

Une appréciation du renforcement institutionnel résultant du partenariat.

Les membres de l'équipe du projet ont tous exprimé leur satisfaction par rapport au travail accompli pendant cette période du projet. Les efforts entrepris seront poursuivis pour mettre sur pied une entreprise d'entraînement.

En conclusion, les deux partenaires ont eu un haut niveau d'implication dans le projet et considèrent que le projet fut un succès.